[adresse du PA]

**Lettre recommandée**

[adresse de l’employeur]

Lieu, date

**Résiliation immédiate du xxx**

Madame/Monsieur X

Vous m’avez fait part le xxx de mon licenciement immédiat, que vous avez motivé comme suit:

[…]

Je me permets de vous signaler que, conformément à l’art. 337 CO, les résiliations immédiates doivent être fondées sur de justes motifs. Sont considérés comme de justes motifs les cas dans lesquels le comportement de l’une des parties rend absolument intolérable la continuation du rapport de travail. Les manquements invoqués doivent par ailleurs être de nature à briser ou ébranler fortement la confiance mutuelle sur laquelle se fonde le rapport de travail.

Je réfute pleinement vos fausses allégations. En effet, vous n’étayez en aucun cas les manquements que vous me reprochez ni le fondement de votre décision. Il est évident que la résiliation immédiate dont vous m’avez fait part n’est motivée par aucun manquement grave et n’est donc pas fondée sur de justes motifs.

Je suis toujours disposé(e) à poursuivre le rapport de travail et vous prie de bien vouloir m’indiquer sans délai par écrit si vous acceptez ma contestation ou si vous souhaitez maintenir la résiliation.

Si vous souhaitez maintenir la résiliation, veuillez noter que je me réserve le droit de faire valoir mes droits jusqu’à expiration du délai de résiliation ordinaire ainsi que mes droits à indemnisation résultant de la résiliation immédiate injustifiée.

En l’absence de réponse de votre part au xxx, je considérerai que vous maintenez la résiliation.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

xxxx